

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Avril 2011

Président : Mr Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Josiane DUMONT

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Danielle DURAND - Evelyne VEROT - Pascal ODIN

Mrs Michel BADOT - Jean-Patrick BROUX - Claude MULLIERE - Jean-Claude FEVRE

Absents : excusés : Mr Bernard TISSOT pouvoir Claudette TISSOT - Geneviève PLAT - Vincent NICOT
non excusée : Pascale GAY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le compte rendu de la séance précédente.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2011 :

Après délibération, le Conseil décide les tarifs suivants :

- Forfait pour une consommation inférieure ou égale à 40 m3 : 40 €
- consommation supérieure à 40 m3: 1€ le m3.

Une somme de 0,120 € sera reversée à l'agence de l'eau au titre de la modernisation des réseaux de collecte.

AMORTISSEMENT ASSAINISSEMENT 2011 :

Sur proposition du receveur municipal, le conseil décide d'amortir les travaux d'inspection du réseau d'assainissement collectif du lotissement les Mauprès soit 80 € sur une durée de 25 ans pour une somme totale de 2009,28 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2011 :

Le conseil adopte le budget assainissement 2011 équilibré en dépenses et en recettes pour les deux sections :

- Fonctionnement : 8 949 €
- Investissement : 41 047 €

VOTE DES TAXES LOCALES DIRECTES :

Monsieur le Maire présente au conseil l'état de notification des taux d'imposition 2011 des taxes directes locales transmis par les services fiscaux et propose le maintien des taux 2010. Le Conseil décide de maintenir les taux pour ces taxes soit :

- Habitation : 17,66 %
- Foncier bâti : 11,34 %
- Foncier non bâti : 35,76 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 16,60 %

SUBVENTIONS 2011 :

Le Conseil Municipal décide d'allouer les montants suivants :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| - Association Bresse Nouvelle : 100 € | - Sclérosés en Plaque : 50 € |
| - Prévention routière : 50 € | - Fanfare l'Espérance : 200 € |
| - Croix Rouge Française : 50 € | - Toujours Femme : 100 € |
| - Ecoute et Soutien : 100€ | - AMAVIP : 80 € |
| - Pep 71 : 50 € | - France Adot 71 : 60 € |
| - Restaurant du cœur : 100 € | - Résonance Romane : 25 € |
| - CFA Autun : 50 € | - Comme un soleil : 100 € |
| - AIFA Mercurey : 150 € | |

BUDGET COMMUNE 2011 :

Le conseil adopte le budget primitif 2011 de la commune équilibré en recettes et en dépenses pour les 2 sections :

- Fonctionnement : 986 075 €
- Investissement : 479 846 €

SUBVENTION ECOLE POUR SORTIES SCOLAIRES :

Mr le Maire propose à l'assemblée de participer financièrement aux sorties scolaires pédagogiques des enfants de la commune scolarisés sur le RPI. Le Conseil accepte et alloue la somme de 10€ par enfant et par an, payable sur production des factures justificatives.

CONVENTION SPA:

Suite au changement de certains articles de la convention actuelle, Mr le Maire propose la signature d'un nouveau contrat de fourrière. Le Conseil accepte et retient la tarification proposée, soit 0,75 € par habitant, incluant l'enlèvement de l'animal.

CONVENTION SAUR :

Mr le Maire rappelle la signature de la 1ere convention qui avait été conclue pour une période triennale. Celle ci arrivant à échéance, il propose sa reconduction pour 6 ans au titre de l'entretien et du contrôle des poteaux incendie. Le Conseil approuve et retient la convention de base soit 37.72€ HT par poteau incendie.

RENOUVELLEMENT DES BAUX RURAUX :

4 baux arrivant à échéance en fin d'année, Mr le Maire propose leur renouvellement. Le Conseil accepte.

CONTRAT DE PATRICIA TROUSSIER :

Le Contrat d'accompagnement à l'Emploi arrivant à son terme le 9 mai 2011, Mr le Maire propose de conclure avec Mme TROUSSIER un CDD de droit public. Il informe qu'au vu des besoins prochains en charge de travail, Mme TROUSSIER serait amenée à effectuer un remplacement à l'agence postale, l'entretien de bâtiments et l'aide au restaurant scolaire. Le Conseil accepte ce CDD pour un temps de travail de 20 h semaine pour une durée de 6 mois.

RECRUTEMENT DE DEUX PERSONNES EN CONTRATS AIDES PAR L'ETAT :

Suite à la fin de contrat de Mme Christelle REMANDET et au manque de personnel aux services techniques, Mr le Maire propose de recruter 2 personnes en CUI (Contrat Unique d'Insertion)/ CAE pour 6 mois.

REMBOURSEMENT ARRHEES STRUCTURE D'ACCUEIL:

Suite au désistement d'une personne pour raisons de santé de la location de la structure d'accueil les 17 et 18 septembre 2011, le Conseil accepte le remboursement des arrhes versées soit 70€. EXONERATION DE

LOYERS POUR MR ET MME PIGNON :

Vu les travaux à effectuer dans le logement du salon de coiffure, le Conseil décide l'exonération de 2 mois de loyers pour Mr et Mme PIGNON qui entreprennent la réfection de l'habitation avant leur installation.

PAIEMENT DES HEURES COMPLEMENTAIRES :

Mr le Maire informe que pour raison de service, les employés sont parfois amenés à effectuer quelques heures en sus de leur contrat initial. Il propose au Conseil d'accepter le paiement d'heures complémentaires pour l'ensemble du personnel. Le Conseil approuve.

DIVERS :

Monsieur le Maire présente au conseil les annonces et remerciements reçus en mairie.

Mme Maryse PETIT informe :

- de l'envoi d'un courrier à 14 familles dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire et qui enfreignent le règlement.
- de l'établissement d'un devis concernant le remplacement des tables de la salle polyvalente.

Mme Josiane DUMONT présente un nouveau service d'aide aux personnes âgées organisé par la communauté de communes qui consiste à réunir des groupes toutes les 3 semaines et leur proposer des animations pour stimuler la mémoire et la motricité. Elle précise que les personnes ne pouvant pas se déplacer bénéficieront d'un service de ramassage via le minibus de la Communauté de communes.

Mme Claudette TISSOT rend compte :

- de la réunion de la commission communale des impôts
- de la rencontre avec la société Leledy qui proposera un devis pour le curage des 2 lagunes. Elle précise que Melle BEGUIOT du SATESE sondera prochainement celles-ci pour évaluer le volume des boues.
- d'une réunion en mairie avec la DDT afin d'apporter des précisions sur l'application de la PVR
- de l'assemblée générale des bassins versants et indique que la cotisation communale reste inchangée pour 2011. Elle signale que la pergola, prochainement agrémentée de plantes grimpantes, est installée à l'arrière de la mairie.

Mr Michel BADOT donne des précisions sur sa réunion avec l'agent ONF et informe d'une prochaine rencontre de la commission bois.